



Le Président,

Georges CRISTIANI

À l'attention de Mesdames et Messieurs les Maires, Présidents des Établissements Publics Communaux, Caisse de Crédit Municipal.

Aix-en-Provence, le 14 janvier 2025

Objet : Avis portant ouverture d'un concours

Madame, Monsieur et Cher(e) Collègue,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-après, pour affichage, l'avis d'ouverture suivant :

- **Concours de rédacteur territorial – Session 2025**

Vous souhaitant bonne réception de ce document.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur et Cher(e) Collègue, l'assurance de mes sentiments distingués.

Georges CRISTIANI





AVIS DE CONCOURS – 2025 FILIÈRE ADMINISTRATIVE – CATÉGORIE B

LE CENTRE DE GESTION DES BOUCHES-DU-RHÔNE
(Centre organisateur)

**APRÈS CONVENTIONNEMENTS AVEC LES CENTRES DE GESTION
DE LA RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR**

ORGANISE LE CONCOURS DE RÉDACTEUR TERRITORIAL

CONCOURS	DATE DES ÉPREUVES	PÉRIODE D'INSCRIPTION
CONCOURS EXTERNE, INTERNE ET TROISIÈME CONCOURS	Épreuves écrites Jeudi 16 octobre 2025	Du mardi 4 février 2025 au mercredi 12 mars 2025 Date limite de dépôt des formulaires d'inscription : le jeudi 20 mars 2025

Voie de concours	Concours externe
Externe	114
Interne	130
Troisième concours	43

Dans le cadre des dispositions du décret n°2021-376 du 31 mars 2021, l'inscription unique des candidats auprès d'un seul Centre de Gestion est désormais effective. Les demandes d'inscription sont à effectuer par Internet à l'adresse suivante : www.cdg13.com, rubrique espace candidat / concours / s'inscrire ou directement sur le portail national : www.concours-territorial.fr. À défaut, les candidats pourront s'inscrire via la borne prévue à cet effet à l'accueil du Centre de Gestion des Bouches-du-Rhône, Bâtiment B – 15 boulevard de la Grande Thumine – 13090 AIX-EN-PROVENCE (tél. 04.42.54.40.60), dans les délais impartis et aux horaires suivants : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 sauf le vendredi 16h30.